

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le Conseil canadien de l'horticulture et l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes approuvent l'engagement du NPD envers la protection financière des vendeurs de fruits et légumes**

Le 18 juin 2019 Ottawa (Ont.) – Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) et l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) cautionnent l'engagement qu'a pris le chef du NPD, Jagmeet Singh, dimanche dernier sur la mise en place d'une protection pour les producteurs qui vendent aux États-Unis et sur les mesures immédiates à entreprendre pour rétablir l'accès préférentiel du Canada en vertu de la Perishable Agricultural Commodities Act (PACA).

« Que cet enjeu si important ait été abordé dans la plateforme électorale du NPD est un signe très encourageant », a affirmé le président de l'ACDFL, Ron Lemaire. « Il est essentiel de faire face aux obstacles au commerce dans le secteur des fruits et légumes et nous suivrons de près les engagements énoncés dans les plateformes de tous les partis dans la période qui précède l'élection. »

Le manque de protection de paiement au Canada constitue l'une des plus grandes préoccupations des producteurs et des vendeurs de fruits et légumes frais de tout le pays dans le cadre de l'élection fédérale à venir. Le secteur plaide depuis longtemps en faveur de l'établissement d'un mécanisme de fiducie semblable à celui de la PACA au Canada. Les fruits et légumes frais sont hautement périssables, ce qui rend ce secteur particulièrement vulnérable en cas de faillite des acheteurs et entraîne un risque financier disproportionnel.

Cette absence de protection financière engendre un risque très élevé pour les Canadiens qui vendent des fruits et des légumes au sud de la frontière. Ce risque élevé a une incidence négative sur la viabilité du secteur, réduit les investissements en innovation, menace les possibilités d'emploi pour la classe moyenne et limite le potentiel de l'exportation canadienne.

La création d'une fiducie statutaire permettra de réduire considérablement les interruptions dans la chaîne d'approvisionnement et la vulnérabilité des petites entreprises et des collectivités rurales, tout en améliorant les relations avec le plus important partenaire commercial au Canada.

« Les agriculteurs canadiens de fruits et légumes s'exposent à des risques financiers qui menacent leur compétitivité à une période cruciale où les consommateurs désirent faire des choix alimentaires sains et où le gouvernement les incite à manger plus de fruits et de légumes », déclare Rebecca Lee, directrice générale du CCH. « Il est primordial que tous les partis en soient conscients et nous félicitons le NPD de s'être engagé à mettre enfin en place un programme de protection de paiement pour les producteurs de fruits et légumes. »

Le CCH et l'ACDFL sont heureux de voir que le NPD fait avancer le dossier dans la période précédant l'élection de l'automne et souhaitent voir tous les partis soutenir cet enjeu au sein du secteur des fruits et légumes du Canada en en faisant une priorité dans leurs plateformes.

**Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :**

Allan Gordon  
Gestionnaire, Communications  
Association canadienne de la distribution de fruits et légumes  
[agordon@cpma.ca](mailto:agordon@cpma.ca)  
Téléphone : 613 226-4187, poste 225

Robyn McKee  
Gestionnaire, développement et recherche stratégique  
Conseil canadien de l'horticulture  
613 226-4880, poste 209  
[rmckee@hortcouncil.ca](mailto:rmckee@hortcouncil.ca)

**À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL)**

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.

**À propos du Conseil canadien d'horticulture (CCH)**

Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) est une association nationale à but non lucratif et à adhésion volontaire établie à Ottawa qui représente les cultivateurs de fruits et légumes de partout au Canada œuvrant dans la production de plus de 120 types de produits d'agriculture; les rentrées de fonds de la ferme s'élevaient à 5,4 milliards de dollars en 2017. Depuis 1922, le CCH s'est penché sur des enjeux importants ayant influé sur le secteur horticole du Canada, prônant une alimentation saine, salubre et durable, tout en s'assurant du succès et de la croissance de notre secteur.